

BAC_{CALAURÉAT} PRO_{FESIONNEL}

■ M.S.P.C.

Maintenance des Systèmes de Production Connectés

Famille des métiers
du pilotage et de la maintenance d'installations automatisées

formation possible en contrat d'apprentissage



Réparer - Contrôler - Démontér

*Je suis curieux techniquement et j'aimerais rechercher des pannes
et changer des pièces défectueuses*

Les qualités nécessaires

*Capacités d'analyse, esprit de synthèse, réactivité, inventivité, rigueur, goût
pour le travail en équipe et les énigmes à résoudre*

BAC_{CALAURÉAT} PRO_{FSSIONNEL}

■ M.S.P.C.

Maintenance des Systèmes de Production Connectés

Durée de la formation

3 ans

- une année de seconde professionnelle dans la **famille des métiers du pilotage et de la maintenance d'installations automatisées**
- deux années de spécialisation :
 - en MSPC au Lycée Rabelais
 - en Pilotage de Ligne de Production (PLP)*
 - en Procédés de la Chimie, de l'Eau et des Papiers Cartons (PCEPC)*

Débouchés professionnels

Le titulaire du baccalauréat professionnel MSPC (Maintenance des Systèmes de Production Connectés) assure la maintenance corrective et préventive d'installations à caractère industriel. Il participe aussi bien à l'amélioration et à la modification de matériels existants qu'à la mise en œuvre de nouveaux équipements. Il intervient sur les parties opératives et sur les parties commandes des installations. Il doit impérativement respecter les règles de santé et de sécurité, les normes de qualité et celles de protection de l'environnement. Ce technicien répare ou dépanne les biens après avoir analysé leur fonctionnement. Son activité varie selon l'entreprise qui l'emploie, la nature et la complexité des équipements dont il a la charge. Il utilise les technologies d'aide au diagnostic et d'intervention. Il réalise les opérations de surveillance et/ou des opérations planifiées, signale les anomalies. Il communique avec le ou les utilisateurs des biens sur lesquels il travaille et avec les membres de son service.

Le diplômé peut être recruté par des entreprises appartenant à des secteurs économiques très variés. Rattaché au service maintenance, il peut intervenir seul ou en équipe. Il peut aussi encadrer tout ou partie d'une unité de maintenance.

Exemple(s) de métier(s) : ajusteur/euse - monteur/euse -ascensoriste- électromécanicien/ne- électromécanicien/ne en remontées mécaniques- technicien/ne de maintenance industrielle

Contenu de la formation

Enseignement professionnel 60% du temps

Maintenance tous types, Automatismes
Construction
Economie gestion
Habilitation aux risques électriques
Brevet de Sauvetage Secourisme du Travail (S.S.T.)
Prévention, Santé, Environnement (P.S.E.)

Enseignement Général 40% du temps

Français, Histoire, Géographie, Education morale et civique
Mathématiques
Physique - Chimie
Langue vivante A
Arts appliqués et culture artistique
Education physique et sportive

- Enseignements généraux articulés avec les enseignements professionnels, grâce à de la co-intervention de professeurs
- Réalisation d'un chef d'œuvre pour chaque élève
- Accompagnement personnalisé et une aide à la poursuite d'étude ou à l'insertion professionnelles

Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP)

22 semaines sur le cycle de 3 ans

Poursuite d'études

Le baccalauréat professionnel a un double objectif :

- soit l'insertion professionnelle,
- soit une poursuite d'études en BTS ou en Mention Complémentaire (MC) : BTS Assistance Technique d'Ingénieur - BTS Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques - BTS Maintenance des Matériels de Construction et de Manutention - BTS Maintenance des Systèmes option A Systèmes de production - MC Agent de contrôle non destructif - MC Maintenance des installations oléo hydrauliques et pneumatiques - MC Technicien(ne) ascensoriste (service et modernisation) - MC Technicien(ne) en réseaux électriques - MC Technicien(ne) en soudage - MC Technicien(ne) en tuyauterie

* Attention : la poursuite de formation en Pilotage de Ligne de Production (PLP) ou en Procédés de la Chimie, de l'Eau et des Papiers Cartons (PCEPC) doit faire l'objet d'une demande par les familles auprès d'autres établissements qui proposent ces formations.